



BULLETTIN D'INFORMATIONS N°156-Février 2016

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400
Tel 02.98.68.15.21.
Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr
Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations
est disponible sur le site
officiel
de la commune
www.saint-servais-29.fr

URGENCES : Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde **3237**, Pompiers **18**, portable **112**, Gendarmerie **17**

MÉMO : École **02.98.68.00.77**, Garderie **06.87.29.71.04**
Infirmière Libérale, Mme HENNEQUEZ : **0786054381**

AGENDA

- Assemblée générale de l'association des riverains de la BAN le vendredi 12 février à 18h30 à la salle de PLOUGAR.
- Assemblée générale de l'UNC le dimanche 14 février à 10h30 à la salle des associations.

VIE MUNICIPALE

VŒUX DU MAIRE



Photo Extrait du Télégramme du Mardi 5 janvier 2016

Le samedi 2 janvier au soir, le maire Bernard Michel et son équipe municipale ont présenté leurs vœux aux habitants, à la salle polyvalente. Remerciant la députée Chantal Guittet, les représentants de la gendarmerie, les pompiers et les élus des communes environnantes de leur présence, le maire s'est fait l'écho des chiffres, dévoilés par l'Insee, indiquant 845 habitants au 1^{er} janvier 2013 (772, en 2011), soit la plus forte progression du département, ce qui engendre des besoins structurants. Quinze naissances, cinq décès, neuf permis de construire dont trois pour habitations ont été comptabilisés en 2015. Les inquiétudes demeurent vis-à-vis de la modification du Plan d'exposition au bruit (PEB). « Rappelons-le, nous nous opposons au changement du PEB et non pas à la Base aéronavale », a-t-il insisté. Puis, il a évoqué les travaux accomplis pendant l'année soit la rénovation de l'assainissement semi-collectif au bourg, l'agrandissement du columbarium, la restauration subventionnée des fresques du célèbre peintre natif Yan' Dargent et du travail du conservateur Jean Berthou, au musée ; il a également rappelé l'ouverture du bar tabac « L'inattendue » et du cabinet d'infirmier libéral. Enfin, il a énoncé les projets pour l'année avec, notamment, la construction de deux classes à l'école communale qui compte 141 enfants.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 14 janvier, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Marcel DETHINNE, excusé.

La secrétaire est Marjorie LE HENAFF.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

L'allée de pétanque : les travaux vont recommencer.

L'accès à l'école des filles : l'entreprise Chopin a terminé la préparation de l'accès à l'école des filles début janvier. L'enrobé sera réalisé courant février.

RECENSEMENT 2016

Virginie ROUDAUT, agent recenseur, a commencé sa tournée de reconnaissance. Le recensement commence le jeudi 21 janvier et se termine le samedi 20 février 2016.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

L'association familles rurales accueil de loisirs sans hébergements cesse son activité à compter du 14 février 2016. Le CCAS de Plounéventer propose de reprendre l'activité de l'ALSH regroupant les 3 communes (Plounéventer, Saint-Servais, Saint-Derrien) afin de perdurer le service à partir du 14 février 2016. Pour le 12 janvier dernier, le dossier devait être transmis au centre de gestion pour la commission technique paritaire du mois de février qui étudiera le projet. Chaque commune devait prendre une délibération ou donner un accord de principe pour le 11 janvier. Le conseil de Saint-Servais étant prévu le 14, un accord de principe a été envoyé à la mairie de Plounéventer. Une prochaine réunion est prévue le vendredi 22 janvier à 18h30 à Plounéventer. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

ESPACE INTERGENERATIONNEL

Monsieur le Maire présente les plans et les devis. Une visite avec les élus est prévue sur Plounéventer samedi 16 janvier pour découvrir les bâtiments existants réalisés dernièrement. Des devis complémentaires et supplémentaires vont être demandés.

PROJET MULTI GLISSES

Demande de devis pour la préparation du terrain (partie enrobé et bosses) à 5 sociétés, suite à la réception du descriptif technique de ING Concept.

DETR 2016

Le dossier de DETR est à déposer à la Préfecture pour le 30 janvier 2016. Le conseil donne son accord pour demander la DETR pour l'année 2016.

SINISTRE ECOLE

Suite aux infiltrations d'eaux, les experts se sont rendus sur place le jeudi 7 janvier. Le dossier suit son cours.

DEVIS CHAUFFAGE ECOLE

Devis signé avec Dep Énergie, il interviendra courant de semaine 2 ou 3.

RENOUVELLEMENT CONTRAT LOGICIEL BIBLIOTHEQUE

Le contrat de maintenance de la bibliothèque est pris en charge par la commune pour un montant de 207 euros HT pour une année. Monsieur BOITE s'est renseigné sur cette prestation. Le contrat de maintenance avec microbib n'est pas renouvelé cette année.

ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête se déroule du 15 janvier au 4 février 2016 inclus sur les servitudes contre les obstacles, faisceau hertzien de la BAN Landivisiau (Bodilis, Hanvec, Lopérec, Ploudiry, St Servais et Sizun). Le conseil est informé.

CONGRES DES MAIRES

Le congrès des Maires à Paris est prévu le 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2016.

DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR

La trésorerie nous a adressé un état des pièces irrécouvrables pour un montant de 33,10 euros et nous demande l'admission en non-valeur. Le conseil municipal délibère pour donner son accord à l'unanimité.

INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

L'indemnité de conseil pour l'année 2015 s'élève à 400,31 euros. Le conseil donne son accord.

ESSOR BRETON

Deux passages de l'essor breton sont prévus le jeudi de l'Ascension, le 5 mai sur la commune. Une réflexion est en cours pour d'éventuelles animations. Des idées ou propositions peuvent être remontées au niveau de la mairie.

REHABILITATION 2 LOGEMENTS ARMORIQUE HABITAT

Armorique Habitat a déposé une demande de prêts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, en vue de financer la réhabilitation des 2 logements à la Cité Yan' DARGENT. Le conseil doit prendre une délibération pour accorder la garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement des prêts souscrits par Armorique Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Le conseil souhaite avoir des renseignements concernant cette caution.

QUESTIONS DIVERSES

Point personnel : le 4 janvier, Monique LE ROUX a été embauchée en contrat CAE, 20 heures par semaine pour 1 an ; elle aidera à la cantine et au ménage à l'école. Le 18 janvier, Claudie LE SAINT, démarrera un contrat CAE, 20 heures par semaine pour une durée de 1 an. Elle aidera à la cantine, au ménage et aux espaces verts. Arrêté au lieu dit Kerfaven pour élagage et coupe d'arbres.

Les prochains conseils seront le 25 février, le 10 mars (préparation du budget), le 25 mars (vote du budget), le 21 avril, le 19 mai, le 23 juin et le 21 juillet 2016.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en février 2000 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le mardi 16 février 2016 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est à votre disposition à la Mairie et sur le site Internet.

PAROISSE

Messes dans l'Ensemble Paroissial

Samedi 30 janvier : messe à 18h à PLOUNÉVENTER.

Dimanche 7 février : messe à 10h30 à BODILIS.

Samedi 13 février : messe à 18h à SAINT-DERRIEN.

Dimanche 21 février : messe à 10h30 à PLOUNÉVENTER.

Samedi 27 février : messe à 18h à SAINT-SERVAIS.

INSEE

Statistique

L'INSEE effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. La direction de l'INSEE vous informe que cette enquête se déroulera dans la commune du 15/02/2016 au 01/03/2016. Les ménages sont interrogés par un agent de l'INSEE habilité, muni d'une carte officielle d'enquêteur. Une lettre individuelle est adressée aux personnes concernées quelques jours avant le passage des enquêteurs. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles comme le prévoit la législation. Merci de leur faire bon accueil.

URBANISME

Certificat d'urbanisme :

Déposé le 11/12/2015	Maître Pierre GOUASDOUE	1 Route de Mescouez
Accordé le 30/12/2015		
Déposé le 15/12/2015	Maîtres EDELMAYER-BOURBIGOT	4 Runglas
Accordé le 30/12/2015		

Rappel : les ravalements, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1m80 doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

<i>Permanences</i>	A la Mairie de BODILIS	A la Mairie de PLOUNÉVENTER
Février 2016	Jeudi 11 Février de 9h00 à 12h00	Jeudi 25 Février de 9h00 à 12h00
<i>Temps d'éveil</i>	A BODILIS	Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER
Février 2016	Lundi 1 ^{er} Février à 10h30 au pôle enfance Arc En Ciel	Jeudi 4 Février (éveil au mouvement et au jeu) et Jeudi 25 Février (temps d'éveil)

-Permanence du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à LANDIVISIAU.

-Permanence de soirée : jeudis 4, 18 et 25 et mercredi 10 de 17h00 à 20h00 (sur RDV ☎02.98.24.97.15.)

-Permanence de midi de 12h30 à 13h30 tous les vendredis du mois.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

DOMINOS A LANNOUCHEN : Les amis de Lannouchen vous invitent à participer avec les résidents aux jeux de dominos, le mercredi 17 février, à 14h00.

SECTEUR DU PONANT

* Les membres du Conseil d'Administration de l'Amicale Trouz-an-Dour sont invités à participer à l'Assemblée Générale du Secteur du Ponant qui se tiendra à Bodilis, salle Jeanne d'Arc, le mardi 9 février, à 10 h.

* La qualification de belote pour le Secteur se déroulera à Plougourvest le mardi 23 février, à 13h30. Les participants pourront s'inscrire au club le jeudi 18 février et verser leur mise de 3 €/personne.

UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

DATES	U.S. SAINT-SERVAIS A	U.S. SAINT-SERVAIS B
21 FÉVRIER	Championnat à 15h30 à SAINT-DERRIEN Contre STADE LANDERNÉEN	Championnat à 13h30 à SAINT-DERRIEN Contre E.S.LAMPAUL C
28 FÉVRIER	Championnat à 13h30 à SAINT-POL DE LÉON Contre Stade LEONARD B	Championnat à 13h30 à PLOUGOURVEST Contre E.F. PLOUGOURVEST C

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA B.A.N

L'assemblée générale de l'association des riverains de la B.A.N aura lieu le vendredi 12 février à 18h30 à la salle de PLOUGAR. Ordre du jour : bilan moral, bilan financier et questions diverses. La réunion sera suivie d'un pot de l'amitié.

ACCUEIL DE LOISIRS
ST-DERRIEN - ST-SERVAIS - PLOUNEVENTER
 Portable : 06.66.43.46.42

SALLE POLYVALENTE à St SERVAIS

Mercredi 3 Février : Vive la chandeleur
 Festival de crêpes

Mercredi 25 Février : A vos déguisements
 Défilé du mardi gras

VACANCES D'HIVER

ESPACE DE LA FONTAINE à St DERRIEN
NOUVEL AN CHINOIS

Lundi 8	Mardi 9	Mercredi 10	Jeudi 11	Vendredi 12
Dragon multicolore	Masques et Fantaisies	Souvenir de Pékin	Grande journée Danses et	Lanterne céleste
Jeu du volant	Dans les rues De Chinatown	Carré De trente	Spectacle Invitation au kimono	Ombres Chinoises

JEUX D'HIVER

Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19
Cadre hivernal	L'univers féérique	Marionnettes enchantées	A vos équipements	Fondue au chocolat
Relais ski	Expériences renversantes	Jouons la comédie	Hockey sur glace	Surprise party déguisée

PETITES ANNONCES ET MANIFESTATIONS

- ✓ **Collecte des textiles : Un geste solidaire et écologique**
 Des conteneurs de tri « Le Relais/Abi29 » destinés à la récupération des textiles sont implantés à plusieurs endroits du territoire et bientôt *dans votre commune au niveau du parking de l'école.*
 ABI 29 est l'association chargée de la collecte et du traitement des textiles. L'objectif de l'association est l'emploi de personnes en situation difficile ou de précarité, et leur accompagnement vers l'emploi. Les textiles inutilisés apportés par des particuliers sont triés et vendus à prix modique. Les textiles inutilisables sont recyclés : effilochage, isolation phonique et thermique, ou réutilisés en chiffons d'essuyage.
 Ne jetez plus vos vieux vêtements dans votre bac à ordures ménagères ! Que le textile soit en bon ou en mauvais état, il peut toujours être valorisé ! Merci de conditionner les vêtements en sacs fermés avant de les mettre dans les conteneurs de tri « Le Relais/abi29 ». Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadrice de tri au 02 98 68 42 41 ou c.berthou@pays-de-landivisiau.com
- ✓ **Stéphanie HENNEQUEZ**, infirmière conventionnée, vous informe de l'ouverture de son cabinet infirmier situé au bourg de Saint-Servais. Elle reste à votre entière disposition au 07-86-05-43-81 pour vos soins à domicile ou au cabinet 7j/7 sur RDV mais également lors d'une permanence du lundi au vendredi de 17h à 17h30 au sein même du cabinet infirmier. Un cadre accueillant ainsi qu'une balance pédiatrique pour vos bout'choux vous y attendent.
- ✓ **Porte ouverte à la maison familiale de Plounévez-Lochrist** le vendredi 5 février de 17h à 20h et le samedi 6 février de 9h à 17h. Pour tout renseignement : 02 98 61 41 30.
- ✓ **Porte ouverte au collège Saint-Joseph-LaSalle de Landivisiau** le samedi 27 février de 9h30 à 13h.
- ✓ **Remaniement du cadastre**
 Afin de rendre plus aisée la consultation du plan cadastral de la commune et d'améliorer la qualité de ce dernier, une opération de réfection sera prochainement entreprise, par le Service du Cadastre, sur la zone agglomérée de la commune.
 La qualité du nouveau plan est subordonnée à une connaissance parfaite des limites des parcelles.
 Aussi, les propriétaires fonciers de cette zone vont recevoir un courrier du centre des finances publiques demandant des renseignements sur les limites de leur propriété.
 Ces renseignements devront impérativement être communiqués au Service du cadastre, dont l'adresse figure en en-tête, avant le **20 Février 2016** par courrier ou par mail.
 Une **permanence** sera également assurée en mairie, le vendredi 29 janvier 2016 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, par les **géomètres du cadastre** pour renseigner et pour recueillir les informations et les observations des propriétaires.

BULLETIN N°157- Mars 2016 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le vendredi 19 février 2016 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 9.